

monde entier. Ils sont fiers de s'être distingués parmi les centres touristiques de tous les pays. Les habitants de Jasper et de Banff sont fiers d'avoir toujours vécu dans ces villes et d'avoir bâti des affaires, des foyers et des communautés bien administrés qu'ils ont maintenus et améliorés au point que leur installation à rehaussé et non pas terni la beauté des environs.

Les vastes réserves de vie animale et la splendeur dont le Canada a hérité sont entre bonnes mains. On tente maintenant de changer la vie de ces gens et de ces communautés d'un simple trait de plume. On annule leurs baux en recourant à des procédés juridiques déloyaux. Certains résidents des parcs ont interjeté appel auprès de la Cour de l'Échiquier contre l'annulation unilatérale et arbitraire des baux et ils ont eu gain de cause. Le ministère des parcs est à son tour allé en appel contre la décision. Comme l'affaire est en instance, je n'espère pas influencer la question dans un sens ou dans l'autre. Cependant, je crois déceler une hâte injustifiée à faire adopter le bill C-152 avant que la décision de la Cour soit rendue.

On ne renouvellera pas les nouveaux baux. L'augmentation des loyers des terres atteindra jusqu'à 4,000 p. 100. Pourquoi? Les règlements deviennent de plus en plus draconiens. Les décisions du ministère, perdues dans le dédale de la bureaucratie, subissent des délais de plus en plus considérables. Il est évident qu'on a entrepris une campagne de harcèlement contre les résidents. Le volumineux courrier que reçoivent les députés de leurs électeurs en témoigne. Ces derniers ne cessent de se plaindre, mais on semble faire la sourde oreille à leurs réclamations. Si le ministre est au courant de ces plaintes, il n'a du moins rien dit qui ait calmé ces inquiétudes.

Bien qu'il soit difficile de mettre le doigt sur la plaie, on les accuse—et j'ai entendu ces accusations—d'avoir profité de la situation où ils se trouvaient. On leur a reproché d'exploiter le public, on lance contre eux des accusations sans fondement. Il y a des intérêts puissants qui ont décidé d'ôter une région de plus aux citoyens du Canada et d'en faire un repaire de la bureaucratie. Tout cela au moyen de phrases ronflantes qui prétendent placer la question au-dessus de la politique. J'estime que rien, au Canada, ne doit être au-dessus de la politique; la politique doit être la plus haute vocation dans ce pays.

C'est insulter cette institution et ceux d'entre nous qui siégeons ici, gens de bonne volonté et bien préparés à notre tâche, que d'invoquer la nécessité de soustraire des questions à la politique. La politique devrait être au niveau dont je viens de parler. Le Parlement est et doit demeurer la Cour suprême

du pays. Déclarer que nous sommes une démocratie, puis installer à l'abri de portes fermées quelques bureaucrates pour diriger nos affaires et les soustraire à la politique, est pure sottise. Je ne suis pas un cynique mais je suis un homme pratique. C'est la dernière chose à faire si l'on veut que les droits de l'individu au Canada demeurent là où ils doivent être, c'est-à-dire au grand jour.

On a dit qu'il nous fallait un ombudsman. J'aime à songer que nous en avons 264. Cette Chambre doit être le siège du pouvoir au Canada. Loin de moi de prétendre que toute la situation des parcs nationaux ne nécessite pas d'être examinée, et même bien examinée, mais cela doit être fait au moyen de consultations plénières. Il faudrait assurément le faire avec les conseils et l'assentiment des citoyens du Canada et du monde entier, réputés pour leur amour de la nature et leur désir d'en préserver la beauté et aussi pour leur générosité à consacrer leur temps, leurs talents et leurs moyens à veiller à ce que les gens qui utilisent les parcs soient encouragés à en profiter.

● (3.40 p.m.)

Il ne viendrait pas à l'idée d'une personne sensée de laisser entendre qu'il faudrait entourer ces parcs d'un mur élevé pour empêcher les gens d'y pénétrer. Or, bien entendu, si les gens doivent en profiter, il faut appliquer pour les obtenir rapidement et économiquement des mesures du XX^e siècle. Il faut aussi s'assurer que les simples particuliers puissent profiter des parcs une fois sur place. Ces parcs avaient été choisis par nos ancêtres dans leur sagesse pour permettre aux gens d'aller les visiter et d'en profiter. Ils ne devraient pas servir au plaisir exclusif de ceux qui ont les moyens de descendre dans les hôtels coûteux de Jasper grâce à leurs frais de représentation. Les parcs sont assez grands pour qu'on puisse y fixer des limites tout en donnant aux gens la possibilité de profiter de leur beauté. Il n'est pas nécessaire de les entretenir simplement comme terrains d'amusement pour les riches ou comme moyen de permettre à des fonctionnaires zélés d'édifier d'autres baronnies.

Dans d'autres régions du Canada les parcs peuvent poser des problèmes différents. Nous n'en avons pas assez à mon avis. Une fois de plus nous usons de la traditionnelle excuse de la constitution. Il faudrait consulter les provinces à cet égard; elles sont représentées à Ottawa ces jours-ci. Il faudrait les consulter pour savoir si elles consentent à réserver d'autres terres à l'usage public. Si le gouvernement fédéral compte acquérir d'autres terres à cette fin, il devra intéresser les Canadiens ordinaires. Un examen et une consulta-